



Diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*)

RENSEIGNEMENTS

819 821-8000, poste 62512 (téléphone)
1 800 267-8337, poste 62512 (numéro sans frais)
819 821-7578 (télécopieur)
transnational.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'été

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir sa connaissance du droit et d'enrichir sa culture juridique par l'acquisition des concepts et des méthodes propres au droit transnational;
- d'approfondir sa compréhension des liens entre les divers domaines et secteurs du droit tels le droit civil, la common law, le droit uniforme et le droit international;
- de développer et de perfectionner ses habiletés et sa capacité d'analyse des problématiques juridiques transnationales;
- de posséder les compétences requises pour accéder aux barreaux des provinces canadiennes de common law et au Barreau de New York;
- de développer les aptitudes, les connaissances et les habiletés requises pour l'élaboration de pistes de solution constructives et durables aux problématiques juridiques transnationales;
- de perfectionner ses habiletés à communiquer et à travailler en équipe, que ce soit en langue française ou en langue anglaise;
- de s'entraîner à appliquer concrètement ses connaissances et ses habiletés par l'entremise d'un projet d'intégration pratique en droit transnational, ou à perfectionner son sens et sa pensée juridiques par l'entremise d'un écrit;
- d'accentuer sa capacité, en tant que juriste et individu, à promouvoir des principes et des valeurs de liberté et de démocratie et à contribuer à l'avancement de la société dans une optique transnationale.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en droit;
ou
avoir accumulé au moins 60 crédits en droit d'un programme de 1^{er} cycle en droit;
ou
posséder une formation en droit jugée équivalente;
ou
avoir obtenu 45 crédits et demeurer inscrit au cheminement avec diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*) du baccalauréat en droit.

Conditions particulières

Les candidates et candidats qui ne sont pas inscrits au cheminement avec diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*) du baccalauréat en droit doivent déposer un dossier de candidature, lequel comprend :

- un relevé de notes complet de leurs études universitaires;
- une lettre de candidature qui explique les raisons qui motivent leur désir de s'inscrire au programme de diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational (*Juris Doctor*) et qui décrit leur expérience personnelle, professionnelle et universitaire de même que leurs objectifs et les caractéristiques qui justifient leurs chances d'exceller dans le cadre du programme;
- un curriculum vitae à jour;
- deux lettres d'appui rédigées selon le formulaire prescrit disponible à cette adresse : http://www.USherbrooke.ca/droit/fileadmin/sites/droit/documents/cycles_superieurs/dtn/Form_lettre_appui_DTN.pdf.

De plus, les candidates et candidats doivent avoir démontré, à la satisfaction de la Faculté, une maîtrise suffisante de la langue anglaise.

Critères de sélection

Le comité d'admission du programme procède à une sélection des candidates et candidats en fonction des places disponibles et de l'excellence des dossiers. Le fait d'avoir réalisé ses deux premières années de droit à l'Université de Sherbrooke constitue un atout.

Exigence de promotion

Pour les étudiantes et étudiants admis sur la base d'au moins 60 crédits d'un programme de 1^{er} cycle en droit :

- avoir complété avec succès leur baccalauréat en droit ou un diplôme jugé équivalent.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps plein : un trimestre d'été (mai-août), durant deux étés consécutifs

CRÉDITS EXIGÉS : 36

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (36 crédits)

BLOC 1 : Activités pédagogiques de base (24 crédits)

DTN	Titre	CR
DTN 720	Concepts et principes fondamentaux	1
DTN 721	Responsabilité civile/ <i>Tort</i>	5
DTN 722	Droit des contrats/ <i>Contracts</i>	5
DTN 723	Droits des biens/ <i>Property</i>	5
DTN 724	Fiducies/ <i>Trusts</i>	3
DTN 725	Procédure civile/ <i>Civil Procedure</i>	2
DTN 726	Recours civils/ <i>Remedies</i>	2
DTN 727	Droit de la famille/ <i>Family Law</i>	1

BLOC 2 : Activités pédagogiques d'approfondissement (6 crédits)

DTN	Titre	CR
DTN 730	Mondialisation et PRD I	1
DTN 731	Mondialisation et PRD II	1
DTN 734	Pratique transnationale I	2
DTN 735	Pratique transnationale II	2

BLOC 3 : Activités pédagogiques d'intégration et de synthèse des connaissances (6 crédits)

DTN	Titre	CR
DTN 742	Projet final en droit transnational	2
DTN 743	Séminaire de droit transnational I	2
DTN 744	Séminaire de droit transnational II	2

Description des activités pédagogiques

DTN

DTN 720

1 cr.

Concepts et principes fondamentaux

Objectif : s'initier aux principaux fondements historiques et conceptuels du droit transnational et de la common law.

Contenu : survol de l'impact des grands mouvements de mondialisation actuels sur le droit et sa pratique. Rappel et analyse des fondements historiques de la common law et de l'equity de même que de leurs principes structurants.

DTN 721

5 cr.

Responsabilité civile/Tort

Objectifs : comprendre les principaux concepts de common law relatifs à la responsabilité civile et appliquer ceux-ci dans un contexte transnational.

Contenu : fondements et concept de faute, négligence, atteinte à la personne et aux biens personnels, atteinte au bien-fonds, atteinte aux intérêts commerciaux, concept de nuisance, diffamation, notions de responsabilité stricte, moyens de défense et concepts liés, responsabilité civile transfrontalière, responsabilité civile des fabricants, interaction des droits étatiques.

DTN 722

5 cr.

Droit des contrats/Contracts

Objectifs : acquérir les concepts de base en matière de contrats et développer sa capacité à utiliser ces concepts dans un contexte de mondialisation du droit et de contrats commerciaux internationaux. Développer ses habiletés de rédaction.

Contenu : le contrat : sa formation, notions d'entente, contrepartie, forme relative, intangibilité, nature personnelle, classification, preuve, interprétation, extinction, exécution forcée et autres recours légaux relatifs aux contrats, erreur et fausses représentations, contrainte et ordre public, capacité légale, principes généraux du mandat et concepts liés. Types de contrats internationaux et contenu. Rédaction de contrats commerciaux internationaux.

DTN 723

5 cr.

Droit des biens/Property

Objectifs : comprendre les principaux concepts relatifs à la propriété et appliquer ceux-ci dans un contexte transnational, résoudre des problèmes de nature commerciale, et plus particulièrement dans le cadre d'échanges commerciaux transnationaux

Contenu : doctrine des domaines et tenures, classification du droit des biens, tenance conjointe et commune, questions relatives au titre de propriété entre conjoints, acquisition et transmission de biens réels, possession adversative, servitudes, droits futurs, biens personnels et concepts liés. Notions de vente, transfert de propriété, risques et impossibilité d'exécution, droits et obligations de l'acheteur et du vendeur, règles relatives aux garanties de paiement (sûretés, priorités).

DTN 724

3 cr.

Fiducies/Trusts

Objectifs : acquérir les concepts de base en matière de fiducies et développer sa capacité à utiliser ces concepts dans un contexte de mondialisation du droit.

Contenu : notions de fiducie, principes d'équité et relation fiduciaire, rôle des parties, types de fiducie, naissance, modifications et extinction de la fiducie, administration d'une fiducie, violation d'une fiducie et autres concepts liés.

DTN 725

2 cr.

Procédure civile/Civil Procedure

Objectifs : acquérir les concepts de base en matière de procédure civile et développer sa capacité à utiliser ces concepts dans le contexte des autres activités du programme et dans le contexte de la mondialisation du droit.

Contenu : organisation des tribunaux de diverses juridictions, compétence territoriale, relations procureur-client, étapes de l'instance (procédures, demandes en cours d'instance), parties, caractéristiques de l'action en justice, moyens de preuve, procès, pouvoirs du juge, gestion des causes, réformation des jugements et autres concepts liés.

DTN 726

2 cr.

Recours civils/Remedies

Objectif : compléter la formation reçue en responsabilité civile, droit des contrats et droit des biens par l'acquisition d'une connaissance approfondie des principaux recours civils disponibles en common law et en équité.

Contenu : la détermination des dommages, les facteurs aggravants et les facteurs atténuants, la question de la causalité et de la mitigation des dommages, les dommages punitifs et les dommages nominaux, le préjudice moral, les dommages stipulés par contrat, l'exécution forcée, l'injonction et les jugements déclaratoires, l'action pour enrichissement sans cause, le droit de retracer son bien.

DTN 727

1 cr.

Droit de la famille/Family Law

Objectif : compléter la formation reçue en droit de la famille, dans le cadre du baccalauréat en droit civil par l'étude des principales modalités particulières aux juridictions de common law.

Contenu : les incidents du mariage et les mesures accessoires, dont les mesures relatives à la garde des enfants et aux pensions alimentaires, les mesures de protection des enfants, l'adoption, les aspects fiduciaires du mariage et l'impact du mariage sur l'imposition.

DTN 730

1 cr.

Mondialisation et PRD I

Objectif : appliquer les connaissances et habiletés développées durant l'ensemble des activités du premier trimestre, dans le cadre de séances de résolution de problèmes juridiques complexes à prévenir ou à résoudre par le biais des modes de PRD. Contenu : introduction aux modes de PRD par le biais de l'apprentissage par problèmes (APP), résolution de problématiques juridiques complexes à l'aide des modes de PRD.

DTN 731

1 cr.

Mondialisation et PRD II

Objectif : appliquer les connaissances et habiletés développées durant l'ensemble des activités du programme, dans le cadre de séances de résolution de problèmes juridiques complexes à prévenir ou à résoudre par le biais des modes de PRD. Contenu : modes de PRD dans un contexte international, résolution de problématiques juridiques complexes à l'aide des modes de PRD.

Préalable : DTN 730

DTN 734

2 cr.

Pratique transnationale I

Objectifs : s'initier à la réalité et à la diversité de la pratique du droit dans un contexte transnational. Assimiler les principaux types d'instruments et les méthodologies et habiletés nécessaires à ce type de pratique.

Contenu : les cours sont donnés sous forme de conférences d'experts et d'ateliers pratiques portant sur divers aspects de la pratique transnationale auxquels sont associées des lectures préparatoires jugées pertinentes.

DTN 735

2 cr.

Pratique transnationale II

Objectifs : s'initier à la réalité et à la diversité de la pratique du droit dans un contexte transnational. Assimiler les principaux types d'instruments et les méthodologies et habiletés nécessaires à ce type de pratique.

Contenu : les cours sont donnés sous forme de conférences d'experts et d'ateliers pratiques portant sur divers aspects de la pratique transnationale auxquels sont associées des lectures préparatoires jugées pertinentes.

DTN 742

2 cr.

Projet final en droit transnational

Objectif : démontrer sa capacité à appliquer les savoirs et compétences acquises dans le cadre des autres activités du diplôme de deuxième cycle en common law et droit transnational en définissant un projet d'essai, en effectuant un travail préparatoire à un stage en organisation internationale ou à un séjour d'études auprès d'une université étrangère partenaire, en effectuant un travail d'analyse ou en complétant un projet particulier approuvé par la direction du programme.

Contenu : les contenus sont adaptés en fonction du type de projet mené par l'étudiant ou l'étudiante.

DTN 743

2 cr.

Séminaire de droit transnational I

Objectifs : par le biais de diverses activités réparties durant le premier trimestre (ateliers, conférences, recherches et lectures dirigées), approfondir certains aspects du droit transnational et acquérir une vision du droit transnational par l'entremise de contacts avec certains intervenants du milieu.

Contenu : étude et apprentissage des outils traditionnels et informatisés de recherche juridique en common law, programme de conférences axées sur le droit transnational, recherche documentaire, lectures et discussions sur certains aspects du droit transnational.

DTN 744

2 cr.

Séminaire de droit transnational II

Objectifs : par le biais de diverses activités réparties durant le deuxième trimestre (ateliers, conférences, recherches et lectures dirigées), poursuivre l'approfondissement du trimestre précédent, de certains aspects du droit transnational.

Contenu : programme de conférences axées sur le droit transnational, recherche documentaire, lectures et discussions sur certains aspects du droit transnational.

Préalable : DTN 740